

Questions soumises à la Ville de Saguenay par le BAPE dans le cadre du projet Énergie Saguenay

Question 1

La Commission comprend que, sous certaines conditions, un programme de la Ville permet aux entreprises qui s'installent dans la zone industrialo-portuaire de bénéficier d'un crédit de taxes couvrant l'équivalent de 90 % des taxes foncières générales la première année d'admissibilité, proportion qui décroît par la suite de 10 % chaque année subséquente, jusqu'à atteindre 10 % la neuvième et dernière année (Référence Rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement no 345). Est-ce que le projet Énergie Saguenay serait admissible à ce programme ?

Réponse :

Le projet Énergie Saguenay ne sera pas admissible à ce programme compte tenu qu'il prend fin le 31 décembre 2020.

Question 2

Le développement de la zone industrialo-portuaire a été identifié comme projet prioritaire aux termes du mandat de priorisation économique confié à chacune des régions du Québec en juin dernier par le gouvernement du Québec. Quel a été le rôle de la Ville de Saguenay dans cette réflexion ?

Réponse :

La Ville de Saguenay a été invitée à siéger sur le comité de priorisation mis en place dans le cadre des consultations du gouvernement du Québec sur la relance économique de la région. Plus précisément, le comité était composé de la mairesse de Saguenay, de la ministre régionale, des préfets des 4 MRC de la région et du HUB Saguenay – Lac-St-Jean, qui était responsable d'organiser la consultation. Ce comité avait pour rôle de :

- Contribuer au développement d'une liste des organisations à cibler pour les consultations
- Proposer à lumière des résultats relevés et en se basant sur la grille de sélection préalablement établie, les trois plus importantes priorités pour la relances régionale, les opportunités reliées à ces priorités, les projets porteurs reliés à ces opportunités, etc..
- Justifier les choix avec un argumentaire qui sera diffusé

- S'assurer de maintenir en tout temps une vision d'ensemble régionale (source : Rapport synthèse de la démarche)

Questions soumises à Promotion Saguenay suite la présentation d'un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Question 3 :

Au cours des deux dernières décennies, quels ont été les grands projets à Saguenay et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et quels ont été leurs effets sur le solde migratoire ?

Réponse :

Les emplois directs liés aux sept grands projets réalisés dans la région depuis l'an 2000 ont réduit de 25 % le solde migratoire régional.

A) LES PRINCIPAUX PROJETS RÉGIONAUX DEPUIS 2000

Tableau synthèse des principaux projets régionaux impliquant une consolidation/création d'emplois directs permanents depuis 2000

Projet	Emplois directs d'opération permanents (excluant les impacts liés à la construction)			Nombre d'emplois occupés par de nouveaux résidents au Saguenay -Lac-Saint-Jean
	Consolidation /transfert	Ajout net	Total	
Aluminerie Alma (1998-2002)	400	300	700	15
Centrale Péribonka HQ (2004-2008)	0	25	25	?
2e Escadre aérienne à Bagotville (2007 à ce jour)	0	200	200	200
Aluminerie AP-60 Jonquière (2010-2012)	200	0	200	0
Serres Tundra de Saint-Félicien (2015-2016)	0	100	100	75
Projet Vaudreuil Rio Tinto Jonquière (2018-2020)	650	0	650	0
Programme de renouvellement de la main-d'œuvre Rio Tinto Complexe Jonquière (2016 à ce jour)	460	0	460	75
Total recensé	1 710 (73,2 %)	625 (26,8%)	2 335 (100,0%)	365

Source : Enquête directe auprès des promoteurs/des intervenants

Plusieurs autres projets importants ont été réalisés dans la région depuis l'an 2000, mais ils concernaient uniquement des constructions d'infrastructures majeures (lignes HQ Chamouchouan/Bout de l'île, ligne HQ Micoua/Saguenay, élargissement à 4 voies de la route 175).

B) EFFET SUR LE SOLDE MIGRATOIRE RÉGIONAL

- De 2000 à 2015, la région a perdu 12 500 habitants. De 2015 à 2019, le solde migratoire a continué à être négatif avec le départ de 2 324 autres personnes (source ISQ). Au total donc, le bilan migratoire régional de 2000 à 2019 se solde par la perte nette de 14 824 personnes.
- Pour les 7 projets recensés, un total de 2 335 emplois directs permanents sont liés aux opérations régulières (construction exclue). Par contre, 1 710 de ces emplois, soit 73,2 % du total, étaient des consolidations/transferts d'emplois préexistants dans des usines déjà en opération. Les ajouts nets concernent 625 postes permanents, soit 26,8 % du total.
- Des 2 335 emplois directs concernés par les 7 grands projets réalisés depuis 2000, il a été estimé (enquête GPS 2020) que 365 ont été occupés par des personnes qui n'étaient pas des résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean au moment de leur embauche, soit 15,6 % du grand total (2 335), ou 58,4 % du nombre d'emplois réellement ajoutés (625).
- Comme élément de base, nous retenons qu'il y avait, en 2018 (selon l'Institut de la Statistique du Québec), 124 100 emplois dans la région. Les données de Statistique Canada nous indiquent quant à elles qu'il y avait, en juin 2016, 122 795 ménages au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le croisement de ces deux données nous donne donc un ratio de **1,01 emploi par ménage** pour la région.
- La présente analyse nous indique que les sept grands projets réalisés au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis l'an 2000, ici recensés, ont maintenu/ajoutés, uniquement en effets directs (emplois directs d'opération), **un total de 2 335 emplois au Saguenay-Lac-Saint-Jean**. Avec un ratio de 1,01 emploi par ménage, nous déduisons que les 2 335 emplois directs générés (consolidés/ajoutés) par les opérations des grands projets industriels se sont traduits par **le maintien (85 % du total) ou l'arrivée (15 % du total) de 2 312 ménages** au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Comme la population de la région était de **276 509 personnes** (estimation de Statistique Canada au 1 juillet 2017) pour **122 795 ménages** dans la région, nous pouvons déduire qu'il y a **2,25 personnes par ménage au Saguenay-Lac-Saint-Jean**.

Ainsi la réalisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis 2000 des sept grands projets recensés a permis le maintien/l'ajout de 5 433 résidents dans la région (2,25 personnes par ménages X 2 312 ménages).

On peut donc estimer que la non-réalisation depuis 2000 des grands projets régionaux recensés, aurait conduit au départ de 5 433 personnes de plus que les 14 824 personnes qui ont effectivement quitté la région depuis l’an 2000. Sans ces sept grands projets, le solde migratoire régional se serait soldé par le départ de 20 257 personnes au lieu de 14 824, soit 26,8 % plus de départs que ce qui a effectivement observé.

Question 4 :

Évaluer dans quelle mesure un projet comme GNL pourrait accentuer éventuellement l'écart de revenu entre les citoyens de Saguenay ?

Réponse :

L'ensemble des emplois directs, indirects et induits qui seront créés par GNL Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean afficheront une rémunération brute moyenne de 64 101 \$ par an, soit un niveau supérieur de 57,2 % au revenu d'emplois annuel moyen que l'on observe dans la région (42 259 \$). Ces nouveaux emplois bien rémunérés seront une contribution essentielle au rattrapage économique que la région doit entreprendre pour revenir au niveau de salaires moyens que l'on y observait dans les années 1980 (le revenu moyen d'emploi au Saguenay-Lac-Saint-Jean est passé de 108,7 % de la moyenne du Québec en 1986 à 91,8 % en 2020, une baisse de 15,4 %).

A) LES REVENUS GÉNÉRÉS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN PAR LE PROJET GNL QUÉBEC

Nous avons procédé aux calculs nécessaires pour identifier les impacts résultant des opérations du projet GNL Québec sur l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean :

Tableau des retombées d'opérations annuelles du projet GNL Québec sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Unité de mesure	Impacts directs	Impacts indirects	Impacts induits	Impacts totaux
Nombre d'emplois	320	492	591	1 403
Masse salariale totale en millions de \$	35 200	35 938	18 796	89 934
Salaire brut annuel par emploi en \$	110 000	73 045	31 803	64 101

Sources : étude d'impact économique projet GNL Québec d'Énergie Saguenay, compilation et calculs GPS

Hypothèse de base : 100 % des emplois directs générés par le projet GNL le seront dans la région, 50 % des emplois indirects générés par le projet (fournisseurs) le seront dans la région et 60 % des emplois induits générés par le projet (consommation) le seront dans la région.

Quand il sera en opération, le projet GNL Québec génèrera, à l'échelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, un total de 320 emplois directs (opérations), 492 indirects (fournisseurs) et 591 induits (consommation), pour un total de 1 403 postes.

On constate que le salaire moyen par emploi est de 110 000 \$ par an pour les emplois directs, de 73 045 \$ pour les emplois indirects et de 31 803 \$ pour les emplois induits, pour une masse salariale totale annuelle générée de près de 90 millions de \$ ou une moyenne salariale par emploi généré de 64 101 \$ par an.

Il est important ici de mettre ces salaires en perspective avec les niveaux moyens de rémunération comparable observés dans la région :

- Le salaire annuel moyen généré dans la région, par les impacts directs durant la phase d'opération de GNL Québec, sera de 110 000 \$, une rémunération supérieure de 83,6 % au revenu d'emploi annuel moyen des travailleurs du secteur de la fabrication au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui était de 59 905 \$, selon les données du dernier recensement.
- Le salaire annuel moyen généré dans la région, par les impacts indirects durant la phase d'opération de GNL Québec, sera de 73 045 \$, une rémunération supérieure de 68,3 % au revenu d'emploi annuel moyen des travailleurs des entrepreneurs spécialisés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui était de 43 397 \$, selon les données du dernier recensement.
- Le salaire annuel moyen généré dans la région, par les impacts induits durant la phase d'opération de GNL Québec, sera de 31 803 \$, une rémunération supérieure de 20,5 % au revenu d'emploi annuel moyen des travailleurs du secteur commerce de détail au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui était de 26 400 \$, selon les données du dernier recensement.
- Le salaire annuel moyen généré dans la région par l'ensemble des impacts (directs, indirects et induits) durant la phase d'opération de GNL Québec, sera de 64 101 \$, une rémunération supérieure de 57,2 % au revenu d'emploi annuel moyen pour tous les types de travailleurs dans la région, qui était de 42 259 \$, selon les données du dernier recensement.

B) UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE AU RATTRAPAGE RÉGIONAL AU NIVEAU DES REVENUS D'EMPLOI

Les niveaux de rémunération des emplois directs, indirects et induits qui seront créés dans la région par les opérations de GNL Québec sont donc effectivement supérieurs de 57,2 % au niveau de rémunération observé dans la région. Par contre, il est important de rappeler qu'au niveau économique, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est en perte de vitesse relative, et ce depuis le milieu des années 1980. La réalisation d'un méga projet comme celui de GNL Québec, est donc essentiel pour inverser les courbes démographiques négatives qui affligent la région depuis plusieurs décennies, mais aussi pour relancer une véritable croissance économique visant à ramener graduellement la région au niveau de développement économique qu'elle connaissait il y a quelques décennies.

Parmi les principales tendances économiques régionales que le projet GNL Québec aidera à inverser, citons :

- **Le secteur de fabrication est en net recul** dans la région : le secteur de la fabrication au Saguenay-Lac-Saint-Jean compte en 2016, pour 11,5 % du total des emplois, contre 11,0 % au Québec. Le fait le plus significatif est cependant de constater qu'en 1996, ce même secteur régional de la fabrication représentait alors 18,5 % du total des emplois, soit une baisse de près de 40 % en 20 ans. En fait, de 1996 à 2016, pas moins de 6 000 postes bien rémunérés ont disparu dans le secteur de la fabrication au Saguenay-Lac-Saint-Jean, contribuant d'autant à la tendance constatée à l'appauvrissement économique régional. Depuis 20 ans, c'est un près de deux emplois manufacturiers sur cinq qui ont disparu dans la région, une diminution deux fois plus rapide que celle observée ailleurs au Québec;
- **Toute proportion gardée, les emplois sont de moins en moins payants au Saguenay-Lac-Saint-Jean** : le revenu moyen d'emploi au Saguenay-Lac-Saint-Jean est passé de 108,7 % de la moyenne du Québec en 1986, à 97,9 % en 1996, à 93 % en 2016, puis à 91,8 % en 2020;
- **Une population plus dépendante des revenus de transfert des gouvernements** : en 2015, 27,6 % du revenu disponible des résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean (soit 6 986 \$ par habitant) provenait des transferts de gouvernements, alors qu'en moyenne au Québec cette proportion était de 23 % (soit 6 166 \$ par habitant). Le Saguenay-Lac-Saint-Jean affiche le quatrième taux de dépendance aux transferts gouvernementaux le plus élevé parmi les 17 régions du Québec.
- **La région crée moins de richesse par habitant que la moyenne du Québec** : en 2015, le produit intérieur brut (PIB) par habitant, soit la valeur totale de l'ensemble de la richesse produite par habitant, était de 38 397 \$, un niveau inférieur de 9,7 % par rapport à la moyenne du Québec (42 507 \$), un écart de 4 110 \$ par an par habitant par rapport au Québec. De plus de 2016 à 2020, le PIB par habitant dans la région s'est accru d'une moyenne de 2,2 % par an, versus 3,8 % par an au Québec, ce qui accentue chaque année le retard économique de la région;
- **L'indice de développement économique global de la région est en recul et est maintenant inférieur à la moyenne du Québec** : l'indice de développement économique global est calculé par l'Institut de la Statistique du Québec et il repose sur quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. En 2016 (la dernière année disponible), l'indice de développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean a reculé pour s'établir à 93,2 points, après avoir augmenté de 2014 à 2015.
- **L'investissement privé est en baisse** : de 2013 à 2017, l'investissement privé a diminué de 7,8 % par an en moyenne au Saguenay-Lac-Saint-Jean, comparativement à un recul moyen de 3,7 % au Québec. En 2016, l'investissement privé a même diminué de 25,6 % dans la région, pour atteindre 592 millions \$. Au Québec, une hausse de 5,5 % a été observée pour la même période.

- Le recul des investissements dans la région s'est poursuivi en 2018, avec un autre recul de 5 % cette fois-ci, alors qu'ils s'accroissaient de 5,1 % pour l'ensemble du Québec. Cette importante série de reculs de l'investissement régional résulte de la fin de la période de construction de plusieurs grands projets;
- Au net (créations moins pertes), **la région crée très peu de nouveaux emplois** : Les besoins nets de main-d'œuvre au Saguenay-Lac-Saint-Jean sur l'horizon 2019-2023 proviendront à 95 % du remplacement de départs à la retraite (78 % au Québec) et de seulement 5 % de nouvelles créations d'emplois (22 % au Québec);
- **Il y a plus de chercheurs d'emplois dans la région qu'ailleurs au Québec** : en 2019, le Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait trois chercheurs d'emploi par poste vacant, ce qui place la région au 14e rang sur les 17 du Québec.